



CHARTRE des PRATICIENS LASKOW HOLOENERGETIC®

CHARTRE DES PRATICIENS et FORMATEURS en Laskow Holoenergetic®

Nous, Praticiens en **Laskow Holoenergetic®**, signataires de cette Charte, posons le cadre de référence éthique, moral et qualitatif dans lequel nous nous engageons à travailler et auquel les bénéficiaires des techniques **Laskow Holoenergetic®** pourront se référer.

1°/ Qu'est ce qu'un Praticien Laskow Holoenergetic®

- ✓ Il est résolument orienté vers la responsabilisation et l'autonomie de la personne ;
- ✓ Il s'adresse à toute personne souhaitant être actrice de son Mieux-être ;
- ✓ Il propose les techniques **Laskow Holoenergetic®** uniquement ou en complément de ses autres formations médicales, paramédicales ou sciences humaines (consultations individuelles, approche corporelle, cours hebdomadaires, thérapies) ;
- ✓ Il prend en compte la personne dans sa dimension globale ;
- ✓ Il établit avec la personne un rapport de respect, de confiance mutuelle, d'intégrité ;
- ✓ Sa pratique est basée sur une approche bienveillante, faite d'écoute, d'empathie et de neutralité.
- ✓ Il intègre et met en pratique les techniques **Laskow Holoenergetic®** pour son propre développement personnel.

2°/ Compétence professionnelle et perfectionnement

- ✓ Le Praticien justifie d'une formation validée par un certificat de praticien **Laskow Holoenergetic®**
- ✓ Il appartient au Praticien en **Laskow Holoenergetic®** de respecter les lois de son pays et de souscrire toute assurance responsabilité civile professionnelle si nécessaire.
- ✓ Le Praticien s'engage à garder active et vivante la dynamique de sa pratique professionnelle: Travail sur soi, formations, rencontres et partages pluridisciplinaires avec d'autres praticiens, stages, conférences, séminaires, webinaires, supervisions et assistance...

3°/ Cadre de la relation avec le consultant

- ✓ Engagement à aider les personnes qu'il accompagne au mieux de ses capacités, avec empathie, honnêteté, respect et rigueur, en restant neutre par rapport à leur race, leur orientation religieuse ou sexuelle ainsi que leur expérience de vie.
- ✓ Respect du corps médical, des diagnostics et des avis médicaux, ne s'immisce pas dans les prescriptions et n'interrompt jamais un traitement en cours. Abstention de toute pratique pouvant apporter de quelque façon que ce soit, la honte ou le discrédit sur lui-même, ses collègues ou l'ensemble de la profession.
- ✓ Soumis au secret professionnel.
- ✓ Tarifs de consultation affichés.

4°/ Protection de la personne

- ✓ Le Praticien vise à l'autonomie et à la responsabilisation de la personne.
- ✓ Il s'engage à ne pas manquer à ses devoirs à des fins personnelles (sexuelles, religieuses, politiques, économiques...), ce qui constitue une faute grave.
- ✓ Il s'engage à accueillir le consultant dans un cadre agréable et dans des conditions d'hygiène et de sécurité optimales.
- ✓ Il ne peut accueillir un mineur sans la présence ou l'autorisation d'un parent ou de son tuteur légal
- ✓ Il s'engage à afficher la présente charte sur son site internet et/ou sur son lieu de pratique.

5°/ Relations entre praticiens

- ✓ Il travaille en accord avec ses collègues dans un esprit de coopération et de complémentarité sans porter jugement sur leurs pratiques légitimes.
- ✓ Il demande conseil et avis auprès de ses pairs quand il en ressent la nécessité, et oriente son client vers un autre praticien s'il perçoit que ses compétences ne sont plus appropriées pour l'aider.

6°/ Formateurs

- ✓ Seuls les praticiens ayant terminé leur formation avec Léonard Laskow et son équipe pédagogique et ayant validé la formation spécifique de formateur sont autorisés à devenir formateurs.
- ✓ Il est essentiel que les formateurs enseignent les cours tels qu'ils les ont reçus de Léonard Laskow et son équipe pédagogique : Il est important de respecter le même nombre de jours de cours et les intervalles nécessaires à l'intégration et à la pratique de ce qui a été enseigné.
- ✓ L'enseignement est donné dans un ordre qui doit être respecté. Le formateur s'interdit d'y adjoindre toute autre pratique et enseignement, autre que le programme enseigné. S'il souhaite proposer d'autres pratiques et enseignements, le formateur devra spécifier qu'il ne s'agit pas de l'enseignement Laskow Holoenergetic® et proposer lesdites pratiques et enseignements dans le cadre de sessions de formation distinctes. Le formateur ne peut utiliser son statut auprès de ses stagiaires à des fins de propagande religieuse et/ou politique.
- ✓ Cette présente charte doit figurer sur le site internet des formateurs qui sont autorisés à enseigner les pratiques en Laskow Holoenergetic®.

Le Dr Léonard Laskow et son équipe pédagogique ne peuvent être tenus pour responsables des abus ou dérives commis par un praticien ou formateur non respectueux de la présente charte. Ils se réservent le droit d'exclure ce praticien ou formateur de la liste des praticiens en cas de non respect d'une ou plusieurs des règles contenues dans cette charte.

N.B.

- chaque article de la présente Charte ne doit pas être considéré isolément, mais interprété dans son contexte global. Les articles sont complémentaires les uns des autres et ne peuvent être extraits du sens et de l'esprit général de la Charte.

- les articles de la présente Charte sont modifiables et/ou appelés à être complétés ou améliorés en fonction de la législation applicable dans le pays d'exercice du praticien, sous réserve de l'accord du Dr Léonard Laskow et de son équipe pédagogique.

Novembre 2016

Dr Léonard LASKOW

Nom, adresse et signature du praticien:

LAUWERS Michèle
Rue Joseph Stalleert 30
1050 Brussels
Belgique
T Lauwers